



GRAND LIVRE SARL

Par moi-même

Bonsoir, associé égalitaire d'une SARL, mon associé égalitaire gérant refuse de me communiquer le grand livre comptable.

En préparation pour l'assemblée générale, j'aurai besoin de plus de détails que "les projets de comptes" qui ne sont pas assez détaillés.

Je vous remercie pour votre aide, car d'après mes recherches le gérant n'a aucune obligation de me transmettre le grand livre, ce qui me paraît aberrant...

Bien cordialement